

## Soins d'hygiène en CHSLD : L'annonce du ministre de la Santé répond aux besoins des usagers

**Montréal, 20 septembre 2017** – Le Regroupement des comités des usagers (RPCU) estime que les investissements de 36 millions \$ annoncés aujourd'hui par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, répondent aux besoins exprimés par les usagers et les résidents du réseau.

Le RPCU vient de compléter la première partie d'une tournée des régions du Québec à la rencontre des comités des usagers et de résidents, lesquels sont présents dans tous les établissements du réseau. « Tous les participants ont demandé de meilleures conditions de vie pour les résidents en CHSLD » rapporte M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Un deuxième bain par semaine répond donc aux préoccupations qui ont été soulevées lors de cette tournée. Toutefois, il y aura un défi de recrutement des préposés » ajoute-t-il.

En plus de l'offre d'un deuxième bain par semaine pour les résidents en CHSLD, les mesures annoncées prévoient également l'augmentation du nombre de préposés aux bénéficiaires. « Ces investissements, qui s'ajoutent à ceux annoncés plus tôt cette année, bonifient l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie. Elles sont parmi les personnes les plus vulnérables de la société » rappelle M. Claude Ménard, président du conseil d'administration du RPCU.

Cette annonce sur l'offre de services tombe à point puisqu'elle a lieu à la toute veille de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux qui commence demain sous le thème « Les services, j'y ai droit! ». Le matériel promotionnel proposé par le RPCU, qui organise cette semaine thématique, se décline en fonction des différentes clientèles du réseau, dont les résidents en CHSLD.

Le Regroupement provincial des comités des usagers est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes. Site Internet : [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca).

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744